



ASSUREZ LA FORMATION CONTINUE ANNUELLE DE VOS ASSISTANTS ET CONSEILLERS DE PRÉVENTION

PRATIQUE
60%



THÉORIE
40%



Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)



Formation en inter-entreprises
(dans un centre proche de chez vous)

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre aux assistants et conseiller de prévention de parfaire leurs pratiques et de capitaliser sur leurs expériences.

PUBLIC

Agent chargé de la fonction d'Assistant ou de Conseiller de Prévention au sein de la Fonction Publique d'État

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de situer le contexte en santé et sécurité au travail, ses missions et ses responsabilités d'assistant ou de conseiller de prévention.
- Être capable de mettre en œuvre les méthodes et outils nécessaires à la réalisation des missions de l'assistant ou du conseiller de prévention.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Le **livret aide-mémoire dématérialisé** est consultable par chaque stagiaire sur notre **Espace Documentaire en ligne**. Accès illimité.

Contenus illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel.



ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Avoir suivi une formation préalable d'assistant ou de conseiller de prévention et la première formation continue

DURÉE

6 heures (soit 1 jour)

EFFECTIFS

1 apprenant minimum
12 apprenants maximum

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

6h tous les ans

ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

SOFIS

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Décret 82-453

ENGAGEMENT QUALITÉ SOFIS



Préfecture de Bretagne
Agrément Formation des
Membres de CHSCT
du 22/01/2008



INTERVENANT(S)

Formateur spécialisé en Santé et Sécurité au Travail



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, études de cas, travaux en sous-groupes



CONDITIONS D'ÉVALUATION

Partie Théorique : Questionnaire à Choix Multiples
Partie Pratique : Évaluation sommative au cours des différents ateliers



PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 40%

Le contexte réglementaire

- La pyramide des textes
- Les sources de droits en santé et sécurité au travail
- Le décret 82-453 modifié
- La partie 4 du code du travail
- Les principes généraux de prévention
- Les évolutions réglementaires

Animation d'un thème en Santé et Sécurité au Travail, selon l'actualité et les évolutions réglementaires

PARTIE PRATIQUE | 60%

Retour d'expérience et partage d'informations

- Échanges sur le retour d'expérience de l'année écoulée
- Rapport d'étonnement
- Présentation des points forts de la démarche de prévention appliquée et des éléments à améliorer
- Présentation par chaque participant d'une action de prévention menée
- Présentation par chaque participant de la méthodologie de suivi de son action

Communication orale

- Exercices de prise de parole en public

